MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

PRÉSENTS : Mmes et MM. Patrick Brionne, Didier Declerck, Nicole Dijon, Loïc Esserméant, Dominique Gaudruau, Nathalie Gentes, Corinne Joussard, Renaud Lambert, Vincent Neilz, Mélanie Oudeyer, Jean-Yves Ozan, Jacques Rousselet, Carine Stefanucci, Evelyne Viros.
ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :
M. Jacques COLAS a donné procuration à M. Patrick BRIONNE
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne Viros

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- autorisé la signature de conventions avec des organismes de téléassistance,
- établi à 50 €/mois les charges de chauffage du logement communal 1 rue du Bignon,
- approuvé la demande de subvention DSR 2021 concernant la création d'une salle associative, au sous-sol de la salle des fêtes,
- maintenu les tarifs des insertions publicitaires dans le bulletin municipal 2021,
- voté les tarifs annuels 2021,
- approuvé la décision modificative budgétaire n°1 du budget communal 2020,
- apporté des modifications à l'adressage et à la nomination de rues,
- accepté les admissions en non-valeur sur le budget communal pour un montant de 430,12 €,
- refusé le transfert à la CATV du FCTVA 2018 et 2019 du budget annexe Assainissement,
- validé le coût par élève des charges de scolarisation à l'école de Mazangé pour l'année scolaire 2019/2020,
- refusé tout projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Mazangé.

Le Maire

MAIRIE DE MAZANGÉ R.F. (Loir et Cher)

Patrick BRIONNE